

- **Madame la Présidente,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Monsieur le Directeur Général de l'OMC,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais, tout d'abord, au nom du Président de la République Démocratique du Congo, **Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE**, féliciter le Président Kenyan, son Gouvernement ainsi que le peuple Kenyan pour la tenue et la bonne organisation de la première Conférence Ministérielle sur le sol Africain. Par la même occasion, mes remerciements les plus sincères leur sont tous adressés pour l'accueil fraternel réservé à ma délégation et à moi-même.

Mes félicitations s'adressent également à vous Madame la Présidente, Chère Amina, pour votre implication personnelle tout au long des préparatifs de ces assises.

- **Mesdames et Messieurs,**

Il est vrai qu'à travers les années, le commerce international a connu une expansion remarquable. Les échanges commerciaux se sont accrus en entraînant des résultats palpables sur la croissance des économies. Toutefois, il n'en demeure pas moins que la part des pays en développement et des PMA dans ce commerce et la qualité des biens et services qu'elle exporte ne reflète pas la vision et les objectifs d'un commerce équitable tel que promu par l'Accord de Marrakech ainsi que par les préoccupations soulevées par le Programme de Doha pour le Développement.

Les résultats obtenus à Bali démontrent qu'en dépit des divergences, nous sommes capables de réussir sur les autres questions restées en suspens.

- **Mesdames et Messieurs,**

S'agissant des négociations post – Bali qui s'inscrivent dans le cadre de la présente session, le Gouvernement de mon Pays soutient entièrement les positions exprimées par le Groupe Africain, les ACP et les Pays les Moins Avancés, tout en soulignant quelques préoccupations particulières.

Premièrement sur l'agriculture, mon Pays insiste sur la nécessité de préserver les flexibilités accordées aux Pays en développement importateurs nets des produits alimentaires. Nous partageons la position africaine sur la nécessité d'améliorer un mécanisme de sauvegarde spéciale flexible dans le secteur agricole. Concernant la concurrence à l'exportation, le moment est venu pour jeter les fondements d'un consensus sur ce pilier.

Deuxièmement, s'agissant des Questions de Développement, mon pays soutient les efforts pour l'accès aux marchés des services et des fournisseurs des services des PMA, autant qu'il soutient les options levées concernant l'accès en franchise des droits de douane et sans contingentement dans les marchés des Pays développés.

Aussi, dans le domaine de l'AMNA, des objectifs de réduction différenciés devraient être définis pour maintenir un équilibre global du niveau d'ambition entre l'agriculture et l'AMNA, élément crucial pour parvenir à un accord.

Enfin, sur la Facilitation des échanges, la République Démocratique du Congo s'est engagée, dans ce processus qui, à la faveur de la réduction des procédures et des coûts, contribue à la croissance économique et à la lutte contre la pauvreté. Partie prenante à cet accord, mon Pays s'engage à soumettre ses instruments d'acceptation très prochainement.

- Mesdames et Messieurs,

Avant de clore mon propos, permettez-moi d'indiquer que mon Pays félicite le Liberia et l'Afghanistan pour leur adhésion à l'OMC et leur souhaite la bienvenue.

Je termine en réitérant mon appel à plus d'équité dans le commerce international et en saluant les efforts de l'OMC et des autres partenaires au développement pour le soutien aux Pays en développement et aux PMA. La prorogation vers une deuxième phase du programme Cadre Intégré Renforcé en est la démonstration éloquente. Toutefois, il est nécessaire que l'assistance technique et le renforcement des capacités en faveur de ces pays soient accentués et tournés vers le développement des filières et des chaînes de valeur nationales et régionales.

Je vous remercie de votre attention.